

DÉCISIONS

DÉCISION DU CONSEIL EUROPÉEN du 30 août 2014 portant élection du président du Conseil européen

(2014/638/UE)

LE CONSEIL EUROPÉEN,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 15, paragraphe 5,
considérant ce qui suit:

- (1) Le 30 novembre 2014 prendra fin le mandat de l'actuel président du Conseil européen, M. Herman VAN ROMPUY.
- (2) Il convient donc d'élire un nouveau président du Conseil européen,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

M. Donald TUSK est élu président du Conseil européen pour la période allant du 1^{er} décembre 2014 au 31 mai 2017.

Article 2

La présente décision est notifiée à M. Donald TUSK par le secrétaire général du Conseil.

Article 3

La présente décision est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 30 août 2014.

Par le Conseil européen

Le président

H. VAN ROMPUY
